



DELIBERATION N° 18 /2019

Courrier arrivé le

29 JUIL. 2019

MAIRIE de LA FRETTE
ISERE

L'an deux mil dix neuf, le onze juillet, le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de LA FRETTE, sous la présidence de Monique CHEVALLIER Maire.

| | |
|-------------------------------------|----|
| Nombre de conseillers en exercice : | 15 |
| Nombre de conseillers présents : | 12 |
| Nombre de votes contre : | 0 |
| Nombre d'abstentions : | 1 |
| Nombre de vote pour : | 11 |



Date de convocation du conseil municipal : 4 juillet 2019

Présents : Monique CHEVALLIER, Josette BERNAUDON, Denis FAYOLLE, Chantal ARNAUD, Mireille AUDOUARD, Catherine DECHENAUD, Bernard ESPITALLIER, Florence GLEBIOSKA, Roland LEVET-TRAFIT, Michel MARMONIER, Denis PAILLET, Dorian SILLANS.

Absents excusés : Antoine DE CONCINI, Noël CARRIQUIRY

Absent non excusé : Benjamin TOSI

Secrétaire de séance : Josette BERNAUDON

REPARTITION DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS LOCALES – ANNEE 2019

Madame Le Maire rappelle à l'assemblée que lors de l'établissement du budget principal, le conseil municipal a inscrit au chapitre 65 – article 6574, des crédits destinés aux subventions allouées aux associations locales.

Madame le Maire demande donc aujourd'hui au conseil municipal de répartir aux associations le montant de six mille euros (6 000 €) inscrits au budget.

Après délibération, par **11 voix pour et 1 abstention**, le conseil municipal répartit ainsi qu'il suit les sommes à verser aux associations locales au titre des subventions 2019 :

| | |
|--|---------|
| - ADMR | 500 € |
| - Association des Donneurs de Sang Bénévoles | 200 € |
| - Coopérative Scolaire | 600 € |
| - Frett'Teenagers | 150 € |
| - Jeunes Sapeurs Pompiers Inter Centres | 100 € |
| - OGEC | 3 140 € |
| - Divers | 1 310 € |

TOTAL 6000 €

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Le Maire, Monique CHEVALLIER.

